



## SCBSM : Annulation des obligations 8% 2016 et rachat d'obligations convertibles SCBSM 9% 2016

### Poursuite de l'optimisation de la structure financière

Paris, le 04 septembre 2014 - SCBSM, société immobilière cotée sur Euronext à Paris, confirme avoir procédé au remboursement anticipé et à l'annulation de l'intégralité des obligations ordinaires SCBSM 8% 2016.

Le remboursement anticipé intégral des 60.988 obligations SCBSM 8% 2016 (SCBSB – FR0010966283) en circulation a été réalisé le 29 août au pair (150 €) majoré du coupon couru (1 €).

Par ailleurs, conformément à son objectif, SCBSM a procédé au rachat sur le marché d'un total de 318.254 obligations convertibles SCBSM 9% 2016 (YCBS - FR0010820209) sur les 1.037.037 émises en 2009, soit environ 30% des OCEANES en circulation.

Ces opérations, qui vont permettre une nouvelle économie de frais financiers, s'inscrivent dans le cadre de la stratégie d'optimisation de l'endettement financier de SCBSM. Elles interviennent alors que le Groupe vient de procéder avec succès à une émission obligataire de 23 M€ dans le cadre d'un placement privé.

#### A propos de SCBSM :

SCBSM est une foncière cotée sur Euronext à Paris (FR0006239109- CBSM) depuis novembre 2006. Le patrimoine immobilier du Groupe, hors projets en développement et participations minoritaires, s'élève au 31 décembre 2013 à plus de 295 M€. SCBSM dispose du statut SIIC. Plus d'informations sur [www.scbsm.fr](http://www.scbsm.fr).

#### Contacts ACTUS finance & communication :

Investisseurs :  
Jérôme Fabreguettes-Leib  
01 77 35 04 36  
[jfl@actus.fr](mailto:jfl@actus.fr)

Journalistes :  
Alexandra Prisa  
01 53 67 35 79  
[aprisa@actus.fr](mailto:aprisa@actus.fr)

